

Fort-de-France, le 8 juillet 2011

## COMPTE RENDU DE LA PLÉNIÈRE DU COMITÉ DE BASSIN DU 6 JUILLET 2011

Le 6 juillet 2011 s'est tenu à la Préfecture en salle Félix ÉBOUÉ, la séance plénière du Comité de Bassin.

Ont siégé		Étaient absents
<i>Représentants de la région et des collectivités locales</i>		
<b>Conseil Régional</b>	<b>M. Daniel CHOMET Mme Thérèse CASIMIRIUS</b>	<b>M. José MAURICE</b>
<b>Conseil Général</b>	<b>M. Garcin MALSA</b>	-
	<b>M. Félix ISMAIN</b>	-
	<b>M. Alfred MONTHIEUX</b>	<b>Pouvoir à M. Garcin MALSA</b>
<b>Association des Maires de Martinique</b>	<b>M. Christian PALIN</b>	-
	<b>M. Pierre SAMOT</b>	<b>Pouvoir à M. Christian PALIN</b>
	-	<b>M. Arnaud RENÉ-CORAIL</b>
<b>Commune chef-lieu de Département</b>	-	<b>M. Antoine VÉDÉRINE</b>
<b>Communes de plus de 15.000 hab.</b>	<b>Mme Josette NICOLE</b>	-
<b>Communes de moins de 5.000 hab.</b>	-	<b>M. Marcellin NADEAU</b>
<i>Représentants des usagers</i>		
<b>Chambre d'Agriculture de la Martinique</b>	-	<b>M. Alex PAVIOT</b>
	-	<b>M. Thierry SCARON</b>
<b>Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique</b>	-	<b>M. Éric COPPET M. Hubert AUBERY</b>
<b>Pêche Maritime</b>	-	<b>M. Hugues COCO</b>
<b>Distributeurs d'eau</b>	<b>M. Fabrice HAZARD</b>	-
<b>Association de Consommateurs</b>	<b>M. Marcel DONGAR</b>	-
<b>Pêche en Eau Douce</b>	-	<b>M. Maurice MONTÉZUME</b>
<b>Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement</b>	<b>Mme Véronique PAMPHILE</b>	-
	<b>M. Arthur TRÉBEAU</b>	-
		-
<i>Personnalités désignées par le Préfet</i>		
<b>Personnalités qualifiées</b>	<b>M. Jacques DENIS Délégué Antilles IFREMER</b>	<b>Pouvoir à M. Luc ARNAUD</b>
	<b>M. Luc ARNAUD - BRGM Hydrogéologue</b>	
<i>Personnalités désignées par le Préfet, représentant le CCEE et le CESR</i>		
<b>Représentants des milieux socio-professionnels</b>	-	<b>Mme Denise Emma MARIE</b>

<i>Représentants de l'État</i>		
Ont siégé		Étaient absents
Préfecture	M. Jean-Louis VERNIER, DEAL Adjoint, le Préfet de Région, Coordonnateur de Bassin	-
Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Mme Isabelle BARNÉRIAS Chargée de mission « MISE »	-
	Mme Marie-France BERTOME Secrétariat du Comité de Bassin	-
	M. Denis ETIENNE Chargé de mission « DCE et gouvernance de l'eau »	-
Direction Régionale des Finances Publiques	M. Emmanuel BRIGENTIN	-
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	M. Stéphane DEHEUL Service « Eau et Environnement »	-
Agence Régionale de Santé	M. G. JAFFORY	-
Direction de la Mer	-	Olivier MORNET

<i>Présidents et Directeurs Généraux des Syndicats des Eaux</i>		
Ont siégé		Étaient absents
SICSM	M. Frédéric L'ÉTANG représentant le Président du SICSM M. André FÉRRÉOL	-
SCNA	Mme Christine MORIN, représentant le Président du SCNA,	-
SCCCNO	M. Félix ISMAIN - Président Mme Maryse DUBREAS - DG	-
ODYSSI	M. Raymond RISEDE - DG ODYSSY	-
CACEM	M. J-M. CORANSON-BEAUDU, représentant la CACEM	-
Morne-Rouge		Mme. Jenny DULYS-PETIT

Étaient également présents		
Observatoire de l'Eau	M. Jean ROGISTER	-
Conseil Régional	Mme Laurence JEANNE-ROSE Mme Lucienne NOTTE	-
Conseil Général	M. Raphaël SÉMINOR Mme Valérie VEILLEUR	-

Le Président Daniel CHOMET présente l'ordre du jour :

- Les priorités en matière d'assainissement collectif : présentation du projet de programme prioritaire,
- Restitution des travaux des commissions thématiques,
- Forum Mondial de l'Eau,
- Questions diverses.

Il accueille les nouveaux membres du Comité de Bassin, représentants du Conseil Général : MM. Raphaël SEMINOR et Félix ISMAIN, M. Garcin MALSA ayant été reconduit à cette fonction. Un nouvel arrêté sera pris prochainement, d'autres désignations étant en cours notamment pour la CCIM.

Il rappelle l'importance de la problématique "assainissement" en Martinique et la nécessité d'une action concertée avec les syndicats, pour la mise en œuvre des actions prioritaires. L'échéance est de présenter un programme à l'ONEMA pour l'arbitrage en novembre 2011. Il rappelle la démarche entreprise en février 2011 lors du Conseil National de l'Eau (CNE) et la réunion de mai 2011 à Paris avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité -DEB- Ministère de l'Écologie) et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques -ONEMA- qui a permis d'obtenir l'assurance que des moyens supplémentaires seraient octroyés à la Martinique pour faire face au retard structurel en terme d'assainissement et aux difficultés de financement des syndicats.

Le Directeur adjoint de la DEAL précise que les ouvrages qui ne sont pas aux normes sont dans la ligne de mire de l'Union Européenne (Directive ERU). Il faut que les crédits exceptionnels octroyés soient impérativement dépensés (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec les crédits d'ores et déjà octroyés mais peu consommés).

#### Calendrier prévisionnel

- mi-juillet : les syndicats font remonter tous les éléments (priorité, échéance, plan de financement, etc.) nécessaires à la programmation 2012-15,
- septembre : négociation avec les financeurs.

#### 1. présentation du projet de programme prioritaire

Présentation d'un PowerPoint par Mme BARNÉRIAS, Chargée de mission MISE (DEAL/SPEB).  
(Voir annexe).

Les financements exceptionnels de 5 M€uros du FEADER concernent les deux syndicats du Nord (2M€ maximum par opération à hauteur de 85%).

#### SCCCNO

**Carbet** : l'avant-projet est avancé, l'opération est prête à démarrer. Le SCCCNO précise que la capacité de la lagune va être amenée à 4000 EH. Si le financement passe par le FEADER à 85% et l'ODE à 10%, le SCCCNO peut prendre en charge les 5% restant.

**Saint-Pierre** : le projet à 2M€ n'inclue pas les études. Attention, il n'est pas possible de financer les études sur FEDER, puis les travaux sur FEADER. Le SCCCNO précise que les travaux seront fait en deux temps, avec d'abord une réhabilitation et extension à 3500 EH, puis dans un deuxième temps extension à 7000 EH. L'acquisition du terrain est confirmée. Les 5% de participation du syndicat sur cette opération correspondent à la moitié de ses recettes annuelles.

Le président Daniel CHOMET demande que la demande du SCCCNO soit faite au plus vite. Pour l'étude, la Région pourrait se substituer au FEDER, soit montage ODE/Région. Les travaux prévoient l'infiltration en sortie de STEP, afin de limiter l'impact sur les communautés coralliennes.

**Le Prêcheur :** le maître d'ouvrage est l'Agence des 50 Pas Géométriques et le CA de l'Agence a validé la demande de construction avec un montage financier incluant :

- le FEADER pour 1 208 000 €uros (85%),
- l'ODE pour 142 000 €uros (10%)
- l'Agence des 50 Pas Géométriques pour 71 000 €uros (5%).

## SCNA

Il y a affichage de 2 projets d'extension de réseaux.

Pour le premier projet, il manque 15% de financement (pas possible par ONEMA ou FEADER). Si FEDER, il faut que le syndicat participe à hauteur de 40%. Par ailleurs, l'ODE est limité à 30%. Le SCNA précise qu'il s'agit de 3 stations qui sont sous-utilisées (Basse-Pointe, Gros-Morne, Sainte-Marie), car il y a un faible taux de raccordement. Pour la commune de Gros-Morne, la commune est en rapide expansion, alors que le taux de raccordement est déjà très faible. Il est proposé d'appliquer le taux prévu pour le FEADER (85%) sur le premier projet d'extension de réseaux.

**Le Lorrain :** la station est en surcharge et produit beaucoup de nuisances. Il est prévu de construire une nouvelle station en 2013.

Le SCNA fait remarquer que la station de Dénéel n'apparaît pas dans le tableau de proposition de programmation. En effet, même sans cette station, l'enveloppe FEADER est déjà largement dépassée.

## SICSM

**Diamant :** le projet est décomposé en 2 opérations, dont une seule est une priorité ERU (Cherry-Dizac). La station de Dizac va être agrandie.

**Le Robert :** l'objectif de l'opération est de construire une seule grosse station, en remplacement des 4 stations obsolètes, et les couts portent notamment sur la création des stations de relevage (10 M€uros station + 4 M€uros réseaux de transfert). L'échéance de 2015 peut être tenue, mais il faut que les délais d'instruction des dossier loi sur l'eau soient réduit au maximum.

**Saint-Esprit :** il s'agit d'une priorité ERU puisque déjà inscrite au contentieux depuis 2009, mais pour laquelle le syndicat n'a pas de projet. Sont envisagés des travaux de réhabilitation de la station (pour 1,5 M€uros) et des extensions de réseaux (pour 1 M€uros).

## ODYSSI

Le premier projet consiste en une reprise de la canalisation qui part du poste de refoulement de la Pointe Simon et qui passe sous le "Malecon". Les travaux peuvent démarrer dès octobre-novembre.

Le second projet est l'unité de traitement des matières de vidange des fosses septiques, mini-step et graisses. Le gisement d'effluents s'étend sur le territoire de la CACEM mais également du SCCCNO. Celui-ci précise qu'il ne lui sera pas possible d'envisager une autre solution que ce projet commun avec la CACEM.

A la demande du président, un rapide point sur les filières de traitement des matières de vidange est fait. Le SICSM et le SCNA auront la possibilité de recevoir les vidanges de 1 000 fosses par an sur la station du Marin dès que les agréments auront été délivrés. Le projet sur "Pontaléry" permettra également d'accueillir des effluents. Le recours au SMITOM ainsi qu'à la station de Gaigneron n'est pas à l'ordre du jour.

La directrice de l'ODE appelle l'attention des syndicats sur la nécessité de faire remonter les dépenses et les conventions. Elle précise que le conseil d'administration de l'ODE aura lieu le 30 septembre.

Le président insiste sur les échéances à respecter, car si les fonds sont bien utilisés sur 2011, il y aura d'autres possibilités de financements sur la période 2012-2015.

## 2. Restitution des travaux des commissions thématiques

Cf. les comptes-rendus joints et distribués en séance.

Les travaux des commissions "Information - Communication - Éducation" et "Urbanisme - Assainissement - Industrie" sont rapportés par leur présidente, respectivement Mmes Véronique PAMPHILE et Josette NICOLE.

Le président souligne qu'il trouverait intéressant que le Comité de Bassin organise un séminaire sur l'Assainissement Non Collectif (ANC) en fin d'année. L'ODE informe que des journées sur ce thème ont été organisées par l'ODE, dans le cadre de l'université des maires.

Madame Josette NICOLE insiste sur des problèmes soulevés par la commission "assainissement" concernant des vidangeurs sans agrément qui prélèvent de l'eau sur les bouches d'incendie et le prêt à taux zéro qui n'est pas accordé en Martinique par les banques.

## 3. Le Forum Mondial de l'Eau

La directrice de l'ODE présente le prochain "Forum Mondial de l'Eau". Elle insiste sur l'importance de proposer des solutions d'ici le mois de mars. Elle regrette que la Caraïbe ne soit jamais suffisamment représentée.

La Mer des Caraïbes a été déclarée "mer régionale", ce qui nécessite de mettre en place des actions partagées. Plusieurs pistes sont à l'étude, dont un "parlement de l'eau" dans le Bassin Caraïbes.

Les solutions qui seraient imaginées pourraient être proposées par la France à l'Europe pour ses Régions Ultra-Périphériques (RUP), afin que cela soit repris par les autres États Membres pour leurs RUP.

## 4. Conclusion

Le Président rappelle l'urgence de compléter les données figurant dans la 1<sup>ère</sup> phase du projet d'investissement d'assainissement collectif.

De même, il rappelle de fournir dans le mois, l'ensemble des propositions d'investissements à réaliser sur la période 2012-2015 à négocier avec l'ONEMA.

Il rappelle que la définition des agglomérations minimise leur situation vis-à-vis de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines.

Il rappelle que les priorités ne peuvent se limiter qu'au regard des risques des contentieux européens et doivent tenir compte de tous les enjeux de développement.

Il rappelle la nécessité de l'implication de l'ONEMA dans l'accompagnement des projets AEP qui mobilisent fortement les seules collectivités locales.

A ce titre, ces projets pourront faire partie des propositions à discuter avec l'ONEMA dans le cadre de la préparation de la loi de Finances 2012-2015.

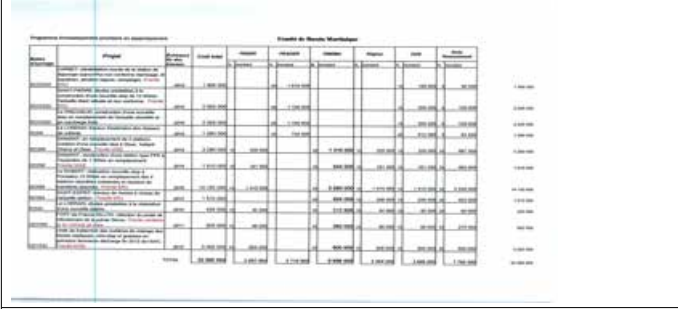
Le Président remercie les participants à cette réunion et lève la séance à 12h30.

Le Président du Comité de Bassin

**SIGNÉ**

Daniel CHOMET

**Liste des documents remis  
aux membres du Comité de Bassin**

 <p><b>TRAITEMENT DES EAUX USEES</b> Programme Prioritaires Martinique Mise aux normes des ouvrages</p> <p>1) Présentation</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Appellation</th> <th>Capacité</th> <th>Situation</th> <th>Projet</th> <th>Prévu</th> <th>Priorité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>La Carbet (SCCND)</td> <td>4 000 EH</td> <td>Légèreté non conforme en traitement primaire.</td> <td>Ajuste de performances et traitement primaire.</td> <td>1,8</td> <td>X X</td> </tr> <tr> <td>Saint-Pierre (SCCND)</td> <td>3 400 EH</td> <td>Surcharge en traitement secondaire.</td> <td>Amélioration capacité.</td> <td>0,6</td> <td>X X X</td> </tr> <tr> <td>La Désirade (SCCND)</td> <td>2 400 EH</td> <td>Travaux et études de traitement de l'eau.</td> <td>Amélioration capacité.</td> <td>0,9</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Le Robert (SCCND)</td> <td>8 000 EH</td> <td>3 petites STEP en surcharge et vétustes.</td> <td>Création nouvelle STEP de 20 000 EH et 10 000 EH.</td> <td>14,3</td> <td>X X X</td> </tr> <tr> <td>Saint-Eustache (SCCND)</td> <td>4 200 EH</td> <td>Travaux et études de traitement de l'eau.</td> <td>Mise à niveau ouvrages en 2011.</td> <td>0,3</td> <td>X X</td> </tr> <tr> <td>Saint-Thomas (SCCND)</td> <td>8 200 EH</td> <td>Changement non conforme depuis 2004.</td> <td>Travaux de réhabilitation en cours d'achèvement.</td> <td>0,9</td> <td>X X X</td> </tr> <tr> <td>Le Lamentin (SCCND)</td> <td>5 000 EH</td> <td>Non conforme en traitement.</td> <td>Travaux de réhabilitation non engagés en 2012.</td> <td>3,8</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Saint-Louis (SCCND)</td> <td>14 500 EH</td> <td>Conformité en traitement.</td> <td>Plan de secours de la STEP de grand-bassin, à l'étude en 2011.</td> <td>7,7</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>	Appellation	Capacité	Situation	Projet	Prévu	Priorité	La Carbet (SCCND)	4 000 EH	Légèreté non conforme en traitement primaire.	Ajuste de performances et traitement primaire.	1,8	X X	Saint-Pierre (SCCND)	3 400 EH	Surcharge en traitement secondaire.	Amélioration capacité.	0,6	X X X	La Désirade (SCCND)	2 400 EH	Travaux et études de traitement de l'eau.	Amélioration capacité.	0,9	X	Le Robert (SCCND)	8 000 EH	3 petites STEP en surcharge et vétustes.	Création nouvelle STEP de 20 000 EH et 10 000 EH.	14,3	X X X	Saint-Eustache (SCCND)	4 200 EH	Travaux et études de traitement de l'eau.	Mise à niveau ouvrages en 2011.	0,3	X X	Saint-Thomas (SCCND)	8 200 EH	Changement non conforme depuis 2004.	Travaux de réhabilitation en cours d'achèvement.	0,9	X X X	Le Lamentin (SCCND)	5 000 EH	Non conforme en traitement.	Travaux de réhabilitation non engagés en 2012.	3,8	X	Saint-Louis (SCCND)	14 500 EH	Conformité en traitement.	Plan de secours de la STEP de grand-bassin, à l'étude en 2011.	7,7	X	<p align="center"><b>TRAITEMENT DES EAUX USÉES PROGRAMME PRIORITAIRES MARTINIQUE</b></p>																																				
Appellation	Capacité	Situation	Projet	Prévu	Priorité																																																																																						
La Carbet (SCCND)	4 000 EH	Légèreté non conforme en traitement primaire.	Ajuste de performances et traitement primaire.	1,8	X X																																																																																						
Saint-Pierre (SCCND)	3 400 EH	Surcharge en traitement secondaire.	Amélioration capacité.	0,6	X X X																																																																																						
La Désirade (SCCND)	2 400 EH	Travaux et études de traitement de l'eau.	Amélioration capacité.	0,9	X																																																																																						
Le Robert (SCCND)	8 000 EH	3 petites STEP en surcharge et vétustes.	Création nouvelle STEP de 20 000 EH et 10 000 EH.	14,3	X X X																																																																																						
Saint-Eustache (SCCND)	4 200 EH	Travaux et études de traitement de l'eau.	Mise à niveau ouvrages en 2011.	0,3	X X																																																																																						
Saint-Thomas (SCCND)	8 200 EH	Changement non conforme depuis 2004.	Travaux de réhabilitation en cours d'achèvement.	0,9	X X X																																																																																						
Le Lamentin (SCCND)	5 000 EH	Non conforme en traitement.	Travaux de réhabilitation non engagés en 2012.	3,8	X																																																																																						
Saint-Louis (SCCND)	14 500 EH	Conformité en traitement.	Plan de secours de la STEP de grand-bassin, à l'étude en 2011.	7,7	X																																																																																						
 <p>Budget de Réserve Martiniote</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Projet</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Amélioration des performances des STEP de La Désirade</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> </tr> <tr> <td>Amélioration des performances des STEP de La Carbet</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> </tr> <tr> <td>Amélioration des performances des STEP de Saint-Pierre</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> </tr> <tr> <td>Amélioration des performances des STEP de Saint-Eustache</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> </tr> <tr> <td>Amélioration des performances des STEP de Saint-Thomas</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> </tr> <tr> <td>Amélioration des performances des STEP de Le Robert</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> </tr> <tr> <td>Amélioration des performances des STEP de Le Lamentin</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> </tr> <tr> <td>Amélioration des performances des STEP de Saint-Louis</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> <td>1 200 000</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>12 000 000</td> <td>12 000 000</td> <td>12 000 000</td> <td>12 000 000</td> <td>12 000 000</td> <td>12 000 000</td> <td>12 000 000</td> <td>12 000 000</td> </tr> </tbody> </table>	Projet	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Amélioration des performances des STEP de La Désirade	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	Amélioration des performances des STEP de La Carbet	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	Amélioration des performances des STEP de Saint-Pierre	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	Amélioration des performances des STEP de Saint-Eustache	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	Amélioration des performances des STEP de Saint-Thomas	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	Amélioration des performances des STEP de Le Robert	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	Amélioration des performances des STEP de Le Lamentin	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	Amélioration des performances des STEP de Saint-Louis	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	TOTAL	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	<p align="center"><b>PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRES EN ASSAINISSEMENT</b></p>
Projet	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018																																																																																			
Amélioration des performances des STEP de La Désirade	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000																																																																																			
Amélioration des performances des STEP de La Carbet	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000																																																																																			
Amélioration des performances des STEP de Saint-Pierre	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000																																																																																			
Amélioration des performances des STEP de Saint-Eustache	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000																																																																																			
Amélioration des performances des STEP de Saint-Thomas	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000																																																																																			
Amélioration des performances des STEP de Le Robert	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000																																																																																			
Amélioration des performances des STEP de Le Lamentin	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000																																																																																			
Amélioration des performances des STEP de Saint-Louis	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000																																																																																			
TOTAL	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000																																																																																			
 <p><b>LE TRAITEMENT DES EAUX USEES EN MARTINIQUE PRIORITÉS</b></p> <p>1. Introduction</p> <p>2. Contexte réglementaire et technique</p> <p>3. État des lieux des ouvrages de traitement des eaux usées en Martinique</p> <p>4. Priorités d'intervention</p> <p>5. Conclusion</p>	<p align="center"><b>LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES EN MARTINIQUE PRIORITÉS</b></p>																																																																																										
 <p><b>RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION - ÉDUCATION</b></p> <p>1. Informations générales</p> <p>2. Liste des décisions</p> <p>3. Conclusion</p>	<p align="center"><b>RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION - ÉDUCATION</b></p>																																																																																										
 <p><b>RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION URBANISME - ASSAINISSEMENT - INDUSTRIE</b></p> <p>1. Informations générales</p> <p>2. Liste des décisions</p> <p>3. Conclusion</p>	<p align="center"><b>RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION URBANISME - ASSAINISSEMENT - INDUSTRIE</b></p>																																																																																										



## RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION MILIEUX NATURELS AQUATIQUES



## ACTIONS DE COMMUNICATION DE L'ODE



## NOTE DE CADRAGE POUR LES JOURNÉES PRÉPARATOIRES AU 6ème FORUM MONDIAL DE L'EAU ORGANISÉES EN GUADELOUPE LES 6 ET 7 OCTOBRE 2011 DANS LE CADRE DES J'EAU/CWWA 2011

